



VAE en Individuel / AAP

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Préciser son projet VAE <input type="checkbox"/> Compléter le dossier de faisabilité avec AAP <input type="checkbox"/> Elaborer un parcours individualisé pouvant inclure des immersions et des actes formatifs <input type="checkbox"/> S'approprier le référentiel <input type="checkbox"/> Choisir et décrire les différentes situations-activités <input type="checkbox"/> Formaliser la rédaction du dossier de validation <input type="checkbox"/> Se préparer à l'entretien avec le jury
PUBLIC	Demandeurs.es d'emploi, salarié.es du secteur privé, bénévoles, aidants-familiaux...
PREREQUIS	La plateforme VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé.
DUREE / DATES	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Entrées/Sorties permanentes <input type="checkbox"/> De 15h à 24 heures selon les blocs de compétences à valider. <p>La durée et le rythme sont modulables en fonction des besoins des candidats et de leur disponibilité</p>
LIEUX	Montpellier, Sète, Lunel – Autres lieux : nous consulter.
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	<p>Modalités :</p> <p>S'inscrire sur la plateforme France VAE (connexion candidat) : https://vae.gouv.fr/. Nous vous incitons fortement à prendre connaissance de la section « En savoir plus » de ce site afin de mieux appréhender les exigences et les contraintes de la démarche : https://vae.gouv.fr/savoir-plus/articles/etapes-parcours-france-vae/</p> <p>Nous contacter par téléphone si besoin d'informations complémentaires.</p> <p>Délai d'accès :</p> <p>Après dépôt de la candidature sur la plateforme France VAE : Proposition d'un 1^{er} RDV sous 8 jours avec votre architecte accompagnateur de parcours.</p> <p>La durée estimée entre le dépôt du dossier de faisabilité et le début de l'accompagnement pour la rédaction du dossier de validation peut être de 1 semaine à 2 mois après avis de faisabilité du certificateur.</p>
ORGANISATION PEDAGOGIQUE / METHODES MOBILISEES	<p><u>Modules et Objectifs Pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien diagnostic de faisabilité - compléter le dossier de faisabilité du candidat et le transmettre sur plateforme - co-construire le parcours individualisé (immersion, actes formatifs). ○ Appropriation : - S'approprier les notions de référentiel d'activités et référentiel de compétences - Identifier les consignes de rédaction du dossier de validation - Identifier les pratiques techniques les plus adaptées à la personne pour rédiger et archiver ses productions écrites ○ Accompagnement à la méthodologie de rédaction du dossier de validation : - Analyser sa pratique professionnelle en repérant et choisissant les situations les plus pertinentes à décrire - Savoir utiliser un vocabulaire professionnel - Identifier ses compétences (assimiler les mots clefs du référentiel des compétences, les mettre en relation avec les expériences professionnelles) - Formaliser le dossier (s'approprier la méthodologie de l'écriture du livret)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Préparation à l'entretien avec le jury : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les règles et consignes de l'entretien oral - Savoir élaborer le plan de la présentation orale - Repérer les questions difficiles et apporter une réponse - Simuler pour s'entraîner ○ Entretien post-jury : <ul style="list-style-type: none"> - Envisager la suite du parcours en fonction des résultats. <p>Modalités : L'accompagnement se déroule de manière individualisée, en présentiel et/ou distanciel selon les besoins</p> <p>Méthodes mobilisées : Entretiens individuels d'exploration et d'explicitation, techniques de communication, écoute active, méthodes de questionnements</p> <p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formateurs.trices / accompagnateurs.trices VAE <p>Moyens techniques : Salle de formation dédiée avec 1 PC connecté, outils bureautiques classiques (Suite Office, Téléphone, Internet, Imprimante, Photocopieuse).</p>
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation des acquis réalisée tout au long de l'accompagnement et tracée sur la fiche de suivi. Questionnaire de satisfaction remis à la fin de l'accompagnement.
ACCESSIBILITE P.S.H.	Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous le signaler afin d'étudier avec vous les possibilités d'adaptation des moyens de formation
TARIFS	Prise en charge à titre indicatif (net de taxe) : montant total de 1980 € incluant <ul style="list-style-type: none"> - Faisabilité (le dossier de faisabilité a été élaboré et le parcours a été saisi dans l'espace AAP, envoyé au candidat et accepté par celui-ci), suivi administratif et comptable du dossier (forfait de 200€) - 24 h d'accompagnement 70€ / heure = 1680€ - Entretien post-jury (forfait de 100€) <p>Ce tarif n'inclut pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de jury (hors forfait) à prévoir pour certaines certifications (prix moyen 300€). Ils seront inclus dans le devis proposé, sous réserve de leur détermination au moment de la commande ET que ceux-ci puissent être payés par notre organisme au certificateur. - Les formations complémentaires requises comme prérequis à l'obtention de la certification (ex : AFGSU2 prix moyen 600€ pour 21h de formation). <p>Le coût global prévisionnel d'un parcours VAE, peut selon les certifications visées, atteindre un tarif global de 2880€. Nous consulter pour votre tarif sur mesure.</p>
REMUNERATION	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pour les demandeurs.ses d'emploi, les allocations existantes sont maintenues pendant l'accompagnement. <input type="checkbox"/> Pour les salarié.es d'entreprise qui réalisent la formation sur leur temps de travail, la rémunération est maintenue.
RESULTATS	Expertise d'ACTEURS reconnue depuis plus de 15 ans. <p>Appréciation des résultats : Entretien individuel de fin de parcours, suivi après passage devant l'organisme certificateur.</p>

	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> 43 personnes accompagnées en 2022/2023 – 93 % des personnes vont au bout de la démarche<input type="checkbox"/> Sur le passage devant le jury : 74 % de réussite (68 % de validation totale et 6% de validation partielle)<input type="checkbox"/> 100% de satisfaction des personnes accompagnées
CONTACTS	Nom du référent VAE : Frédéric BAUDOUIN Tel : 04 67 22 32 53 Email : contact@acteurs-lr.fr